



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Siège : rue Sylvain Combes  
19000 Tulle

Membres	73
Présents	53
Pouvoirs	08
Votants	61
Exprimés	61
Pour	61
Contre	-

#### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 MARS 2022

*L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit mars à 18 heures 00, le conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Tulle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de l'Auzelou, avenue du Lieutenant Colonel Faro à Tulle, sous la présidence de M. Michel BREUILH Président,*

*Convocation de M. Michel BREUILH en date du 21 mars 2022*

*Nombre de membres en exercice : 73*

*Secrétaire de séance : M. Jérémy NOVAIS*

*Fonctionnement de l'assemblée régi par les termes de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 rétablissant certaines dispositions dérogatoires du CGCT visant à faciliter le fonctionnement des assemblées locales en période d'épidémie de Covid 19*

#### Étaient présents :

Mesdames Christelle BIDAULT, Joëlle BLOYER, Emilie BOUCHETEIL, Odile BOUYOUX, Christèle COURSAT, Betty DESSINE, Christine DESARMENIEN, Nicole EYROLLES, Marie-Christine FAURE, Ana Maria FERREIRA, Yvette FOURNIER, Fabienne LATOUR, Christiane MAGRY-JOSPIN, Catherine MONS, Muriel REBUFFEL, Sophie ROY, Irène SERVIERES, Stéphanie VALLEE

Messieurs Dominique ALBARET, Marcel AUBOIROUX, Marc BACHELLERIE, Eric BELLOUIN, Patrick BORDAS, Jean-Jacques BOSSOUTROT, Michel BREUILH, Pascal CAVITTE, Alain CHASTRE, Roger CHASSAGNARD, Ubald CHENOUE, Bernard COMBES, Alain DELAGE, Francis DEVEIX, Christian DUMOND, Xavier DURAND, Bruno FLEURY, Pascal FOUCHÉ, Henri JAMMOT, Bernard JAUVION, Jean-François LABBAT, Patrick LERESTEUX, Hervé LONGY, Christian MADELRIEUX, Fabrice MARTHON, Florent MOUSSOUR, Alain PENOT, Jean-Pierre PEUCH, Daniel RINGENBACH, Marc ROUGERIE, Bernard SALLES, Jacques SPINDLER, Gérard TOURNEIX

Mme Audrey COURTOIS suppléante de M. Pierre-Marie CAPY

M. Thierry DUBOIS suppléant de Mme Béatrice GORON

#### Avait donné pouvoir :

Mme Annie CUEILLE à Mme Betty DESSINE

Mme Martine DUPIN de BEYSSAT à M. Xavier DURAND

Mme Sandy LACROIX à M. Bernard COMBES

Mme Stéphanie PERRIER à M. Fabrice MARTHON

Mme Marie-Amélie RIVIERE à M. Bernard JAUVION

M. Pierre COULOUMY à Mme Betty DESSINE

M. Jean-Jacques LAUGA à M. Xavier DURAND

M. Jean MOUZAT à M. Michel BREUILH

#### Étaient absents :

Mmes Anne BOUYER, Sylvie CHRISTOPHE, Valérie DUMAS, Josette VERDEYME, MM. Michel BOUYOU, Raphaël CHAUMEIL, Francis DEVEIX, Marc GERAUDIE, Serge HEBRARD, Grégory HUGUE, Jean-François ROCHE, Jean-François SALLES

**Objet : 1.4- Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2022**

#### **Le conseil communautaire,**

Vu le code général des collectivités territoriales, en particulier son article L.2214.13,

Vu le code général des impôts, en particulier ses articles 1520 et suivants,

Vu les statuts de la communauté d'agglomération Tulle agglo, notamment sa compétence en matière de collecte, traitement, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés,

Envoyé en préfecture le 05/04/2022

Reçu en préfecture le 05/04/2022

Affiché le

SLO

ID : 019-241927201-20220328-DCC220328\_1\_4-DE

Vu ses délibérations en date des 13 avril 2015 et 4 avril 2016 adoptant un taux de taxe unique,  
Vu l'avis de la commission des finances réunie le 16 mars 2022,

### Après en avoir délibéré, à l'unanimité

1°) Vote le taux unique de taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur l'ensemble des communes à 10,20 % pour l'année 2022 ;

2°) Les recettes en résultant seront imputées sur le budget principal 2022.

Fait et délibéré le 28 mars 2022

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,

Micha BREUILH



Certifié exécutoire compte-tenu  
de la transmission en Préfecture  
et de la publication/affichage le : - **5 AVR. 2022**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture, via une requête envoyée au greffe du Tribunal Administratif ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)